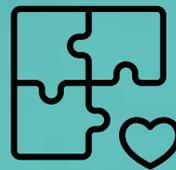
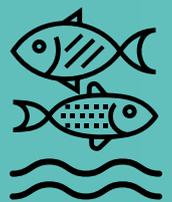


Rapport Développement Durable



2023

Point sur le cadre réglementaire

LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST OBLIGATOIRE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN RAISON DE PLUSIEURS RAISONS :

CADRE LÉGISLATIF

1

En France, la loi Grenelle II de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un rapport de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Cette obligation a été renforcée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, qui a étendu cette obligation à toutes les collectivités territoriales.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2

Les collectivités territoriales ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre du développement durable au niveau local. Elles sont responsables de la gestion des services publics, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, etc. Le rapport de développement durable permet de rendre compte de leurs actions et de leur responsabilité sociétale.

TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ

3

Il permet de rendre des comptes aux citoyens, aux élus et aux acteurs locaux. Il favorise la confiance et la participation citoyenne.

SUIVI ET ÉVALUATION

4

Il mesure les progrès réalisés par la collectivité en matière de développement durable, évalue les impacts des actions mises en place et identifie les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Il permet également de fixer des objectifs et des indicateurs de suivi.

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 précise que le rapport qui doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, doit comporter :

- ▶ **Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**
- ▶ **Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.**

Cette démarche doit s'effectuer au regard des cinq finalités du Développement Durable :

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ▶ Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ▶ Épanouissement de tous les êtres humains dans l'action territoriale
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ▶ Transition vers une économie circulaire.



Carcassonne Agglo s'est engagée au-delà des obligations réglementaires à intégrer progressivement le développement durable dans l'ensemble de ses politiques.

Un engagement fort et affirmé dans le projet du territoire, adopté en février en 2022 et plus récemment, dans son Pacte Vert, puisque ce sont 100 millions d'euros et des dizaines d'actions rassemblées au sein d'un même projet d'envergure qui se décline sur 4 ans sur le territoire.

4

Comment lire ce rapport ?

5

**Les compétences
de Carcassonne Agglo
et les chiffres clés à retenir**

6

Partie 1

Les politiques publiques répondant aux engagements du développement durable

18

Partie 2

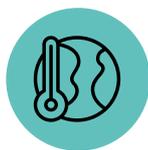
La recherche de l'exemplarité en matière de développement durable

22

Partie 3

Gouvernance au regard d'une démarche de développement durable

Comment lire ce rapport ?



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

PARTIE

1

La première partie aborde les politiques publiques de Carcassonne Agglo répondant à une ou plusieurs finalités du rapport de développement durable.

Les actions présentées concourent à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable, et sont identifiées à partir de pictogrammes.

Les actions font aussi référence au projet du territoire (feuille de route de la collectivité à horizon 2040).

PARTIE

2

La deuxième partie met en avant l'engagement de la collectivité en matière de développement durable dans son fonctionnement interne.

PARTIE

3

La troisième partie illustre comment Carcassonne Agglo tend à développer des modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ses politiques et de son fonctionnement interne au regard d'une démarche de développement durable.

RAPPEL

PROJET DU TERRITOIRE

DÉFIS ET AMBITIONS

Relever le défi des Transitions Écologique et Énergétique

AMBITION 1 : Un territoire sobre et durable

AMBITION 2 : Un territoire connecté

Relever le défi de l'attractivité du Territoire

AMBITION 3 : Un territoire qui valorise ses atouts

AMBITION 4 : Un territoire dynamique et innovant

Relever le défi des cohésions sociale et territoriale

AMBITION 5 : Un territoire accueillant et solidaire



PACTE VERT

LES AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

AXE 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

AXE 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement et des paysages

AXE 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'Air

AXE 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

AXE 6 : Installer la gouvernance du PCAET (Plan Climat Air Eau Territorial) pour assurer la pérennité du PCAET

Les compétences de Carcassonne Agglo et les chiffres clés à retenir



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE



POLITIQUE DE LA VILLE



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT



ASSAINISSEMENT



EAU



GESTION DES EAUX PLUVIALES



VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE



PROTECTION, MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE



RURALITÉ, VITICULTURE, AGRICULTURE



DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DES RISQUES MAJEURS



MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS



MOBILITÉ

BUDGET 2023

CHIFFRES CLÉS PAR POLITIQUES PUBLIQUES

	Développement économique et emploi	Solidarités et cohésion sociale	Environnement et développement durable	Grandes infrastructures
Fonctionnement	7 590 472	62 144 474	48 379 705	0
Investissement	3 931 765	6 350 202	20 730 223	664 362

D'AUTRES CHIFFRES À RETENIR

Pacte vert

100 millions d'euros

investis en 3 ans pour la transition environnementale

Habitat

3 500 personnes accompagnées

dans le cadre du PRÉAU par Carcassonne Agglo pour leurs projets de rénovation énergétique

Économie

1 000 emplois

créés sur la zone d'activité de Béragne

Mobilité

1 400 utilisateurs

de l'application gratuite de co-voiturage Klaxit qui rembourse le conducteur

Culture

3 500 spectateurs

viennent chaque année découvrir les spectacles de la saison culturelle

Enfance

5 000 enfants

en moyenne accueillis chaque jour au sein des ALAE et

5 000 enfants

en moyenne en crèche

PARTIE

1

Les politiques publiques répondant aux engagements du développement durable

Avant de se lancer dans la lecture de ce rapport, voici une définition synthétisée de la notion de Développement Durable :

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il repose sur trois piliers interdépendants : **l'environnement, l'économie et la société.**

Sur le plan environnemental, il vise à préserver et à protéger les ressources naturelles, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à promouvoir la biodiversité et à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.

Sur le plan économique, il vise à promouvoir une croissance économique équitable et durable, en favorisant l'efficacité des ressources, l'innovation technologique, la création d'emplois durables et la promotion du commerce équitable.

Sur le plan social, il vise à garantir l'équité sociale, la justice sociale, la santé et le bien-être des populations, en promouvant l'inclusion sociale, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, à l'énergie et à d'autres services essentiels.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE repose également sur des principes tels que la participation citoyenne, la responsabilité sociale des entreprises, la coopération internationale, la solidarité et la prise en compte des besoins des populations les plus vulnérables.

Une Agglo responsable

HABITAT • ADS • MOBILITÉ • PLANIFICATION
CYCLES DE L'EAU • ASSAINISSEMENT •
AGRICULTURE • AMÉNAGEMENT • GESTION
PROTECTION DES MILIEUX NATURELS



Projet du territoire

Ambitions

1 - 3

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS



Poursuite des actions de promotion des modes de transports alternatifs par la direction des Mobilités :

- ▶ **Partenariat avec le prestataire Klaxit by Blablacardaily** pour développer le covoiturage via une application. (12 000 trajets et 27 000 kilos de CO2 économisés en 1 an).
- ▶ **Lancement du dispositif « Savoir Rouler À Vélo »** sur le territoire auprès de 6 écoles (environ 300 enfants concernés) pour sensibiliser à la pratique cyclable (programme Génération vélo financé à hauteur de 50%).
- ▶ Participation à des événements nationaux pour **promouvoir les mobilités durables** (mai à Vélo, semaine Européenne de la mobilité).
- ▶ **Adaptation du réseau de transport public** pour mieux répondre aux besoins identifiés et améliorer la visibilité.
- ▶ **Poursuite du dispositif Vélo Cité** avec mise à la location de 200 vélos électriques pour les habitants de l'Agglo.



Faits marquants

Actions menées lors de la journée Européenne de la Mobilité (16-22 septembre 2023) :

- ▶ **Gratuité du réseau RTCA** durant la semaine
- ▶ **Challenge Geovelo** : 1000€ de don reversé à l'association Manger Bouger
- ▶ **Intervention de Klaxit** auprès de 3 employeurs du territoire
- ▶ **Aménagement d'un stand dédié aux mobilités de l'Agglo** au centre hospitalier de Carcassonne et au centre social Michel Escande à Alzonne.



Fait marquant

Le covoiturage s'est répandu au sein de la Fabrique des Arts, l'association des parents d'élèves du Conservatoire propose cette solution lors des représentations extérieures.



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

AGRICULTURE



Ambition 1 du projet du territoire

- **Camion cuisine itinérant pour les publics précaires** : En partenariat avec le CIAS et la Banque Alimentaire de l'Aude, Carcassonne Agglo, via son Projet Alimentaire Territorial, a instauré une démarche de test pour la mise en place d'un camion de cuisine itinérant sur le territoire. Ce dernier propose des cours de cuisine pour les publics des centres sociaux et des territoires dits « en zone blanche » d'aide alimentaire avec des produits fournis par la Banque Alimentaire.
- **Cantin'Tour** : Des visites pour aider les communes et leurs élus municipaux à faire évoluer leur cantine.
- **Accompagnement à la diversification** : Un forum professionnel, des rencontres de terrains, des échanges entre pairs ont été réalisés pour encourager la diversification et tendre vers de nouvelles productions agricoles complémentaires et nourricières (olives, amandes, pistaches, élevage).
- **Mise à disposition des terres agricoles du Domaine des Rougeats à un jeune berger**. Cette mise à disposition permet l'entretien du site suite aux travaux de sécurisation face au risque incendie.

EAU ET ASSAINISSEMENT



Ambition 1 du projet du territoire

À SAVOIR

La compétence eau potable permet d'alimenter (en régie ou en délégation de service public) les habitants des 83 communes.

En matière de développement durable voici une liste d'actions menées quotidiennement :

_GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : Mise en place de programmes de conservation de l'eau, actions de promotion sur l'utilisation de l'eau, lutte contre les pertes et les fuites dans les réseaux de distribution, et la protection des sources d'eau potable.

_QUALITÉ DE L'EAU : Réalisation d'actions pour garantir la qualité de l'eau potable, avec la mise en place de systèmes de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau, la mise en œuvre de programmes de traitement de l'eau conformes aux normes sanitaires, et la sensibilisation du public à l'importance de l'eau potable de qualité.

_GESTION DES EAUX USÉES : Des initiatives pour améliorer la gestion des eaux usées, avec la modernisation des infrastructures de traitement des eaux usées, la promotion de l'utilisation de technologies plus durables et économes en énergie, et la mise en place de programmes de recyclage et de réutilisation des eaux usées.

_GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : Des initiatives pour préserver les écosystèmes aquatiques et les habitats naturels, telles que la protection des cours d'eau et des zones de captage.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Faits marquants

À l'initiative de Carcassonne Agglo, plus de 250 personnes ; élus, professionnels du secteur de l'eau, agriculteurs, gestionnaires de réseau s'étaient retrouvées lors des Assises de l'eau en novembre 2022. Cet évènement avait largement mis en lumière l'urgence tant en matière de prévention des inondations que de gestion de pénurie ou d'utilisation partagée de l'eau. En 2023, les rencontres se sont poursuivies sous forme d'ateliers participatifs pour travailler et trouver les solutions les plus adaptées à notre territoire.

L'Agglo investit annuellement près de 15 millions d'euros pour les travaux d'eau et d'assainissement.

Voici quelques exemples de grands travaux réalisés en 2023 sur les communes :

Carcassonne : pose d'une canalisation d'assainissement (boulevard Gay Lussac),

Comigne, Douzens et Pradelles en Val : renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et mise en conformité des branchements,

Villesèquelande : renouvellement du réseau d'assainissement et 21 nouveaux branchements.

GESTION, PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET SENSIBILISATION



- **Poursuite des actions en matière de préservation de la qualité des sites, des paysages et milieux naturels.** Les conditions météorologiques (sécheresse, température et vent) ont une forte influence sur la sensibilité de la végétation au feu et sur la propagation une fois le feu déclenché. Des actions régulières pour réduire la propagation du feu dans les massifs forestiers sont régulièrement planifiées. Elles visent à concilier « préservation/reconquête/valorisation » des espaces tout en favorisant une réappropriation de ces derniers par le grand public.
- **Entretien renforcé des itinéraires inscrits au PDIPR** pour assurer une meilleure accessibilité et visibilité des circuits.



- **Réalisation d'un diagnostic sur l'état physiologique et biomécanique des arbres en milieu forestier** ouvert au tout public sur les sites de la Cavayère et du Domaine de Madame.
- Poursuite **des actions en vue d'avoir une vision globale des consommations électriques** sur le territoire défini.
- **Actions à destination des enfants dans le cadre du projet Watty** à l'école.



Fait marquant

Watty à l'école : Watty à l'école vise à développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens aux transitions. Ce projet permet aux enfants de comprendre les enjeux environnementaux et d'agir pour réaliser des économies d'énergies, préserver les ressources naturelles, mettre en œuvre des gestes écoresponsables et sensibiliser les familles. Le programme pédagogique s'adresse aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, il est centré sur les grands enjeux du développement durable.

En 2023, 7 écoles ont été retenues soit au total 15 classes.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

PROTECTION DES POPULATIONS AUX RISQUES



- **Renforcement des actions en matière de surveillance au sol** pour lutter activement contre les incendies avec le déploiement pour la deuxième année d'un Guet Armée terrestre.
- **Réalisation de travaux sur le barrage de la Cavayère** pour renforcer sa sécurité et optimiser son fonctionnement



Fait marquant

Carcassonne Agglo a relancé en 2023 la mise en place d'une patrouille de lutte contre les incendies durant la saison estivale. Une patrouille constituée d'agents de Carcassonne Agglo et de citoyens volontaires. Pour professionnaliser son équipe, l'Agglo a fait appel à l'école de sécurité civile de Valabre pour former la Patrouille feu de Forêt.

Sur la période de surveillance, le GAT communautaire a réalisé 675 heures de surveillance, parcouru 9 556 km (3441 km en juillet et 3 434 en août) et a effectué 9 Interventions. Chaque jour 12/15 communes ont été visitées par l'équipe GAT.



HABITAT ET AMÉNAGEMENT



- **Adoption du Programme Local de l'Habitat :** Le Programme Local de l'Habitat est un document cadre qui a pour objectif d'assurer une répartition équilibrée de l'offre en logements à destination de la population dans toute sa diversité. Il définit pour 6 ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain, la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement sur le territoire de l'agglomération.
- **Lancement d'un atelier étudiant sur la revitalisation des centres anciens.** 6 communes ont été retenues pour ce premier partenariat avec le Master 2 - Action locale et projets de territoire de l'université Jean-Jaurès de Toulouse.
- **Organisation d'animation de sensibilisation** par Le PRéAU « Bricobus ».
- **Dans le cadre du partenariat développé avec les compagnons bâtisseurs, le PRéAU réalise des temps d'animation autour du bricolage.** Dispositif solidaire, le bricobus a pour objectif de fédérer autour d'un projet commun définit par la commune (isolation d'un mur, fabrication de composteurs, de tables de pique-nique,...) et mise en œuvre par les habitants d'un village, d'un quartier, d'une copropriété. Il permet également de sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique et de rappeler les différents dispositifs pouvant être mobilisés pour améliorer le confort des logements.
- **Poursuite des actions « Rénovons Collectif »** par le PRéAU avec l'organisation de temps d'information et de sensibilisation en partenariat avec l'ADIL, à destination des syndicats de copropriétés mais aussi des copropriétaires du territoire.



Fait marquant

Carcassonne Agglo a participé au financement du projet de construction d'une résidence Habitat Jeunes (90 places). Un lieu nécessaire pour soutenir les jeunes en apprentissage, en formation ou en contrat de travail et qui rencontrent de plus en plus de difficultés dans leurs recherches de logements.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Une Agglo entrepreneuriale et innovante

ÉCONOMIE • EMPLOI • ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE • ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION •
INFRASTRUCTURE



Projet du territoire

Ambitions

2 - 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Accompagnent et innovation

► Poursuite du projet R'Lab :

R'Lab permettra la rencontre entre l'art, l'innovation et un territoire responsable. Cet outil accompagnera la création d'un écosystème vertueux associant différents acteurs (acteurs du recyclage, créateurs, artistes, artisans, designers...)

LES OBJECTIFS :

- Développement des projets d'économie circulaire.
- Innovation dans les actions de réduction, de tri et de recyclage des déchets.
- Accompagnement des entreprises dans leur démarche de transition écologique.

► Poursuite des actions sur la zone d'activité de Béragne :

- _ Consolidation du tissu économique endogène et renforcement de l'accompagnement des entreprises
- _ Développement de l'offre foncière et immobilière attractive
- _ Déploiement de l'économie de production (3 projets implantés dans le domaine de l'économie productives).

► **Renforcement des actions d'accompagnement et d'animations du Réseau R'Mine** en faveur de l'entrepreneuriat.

► **Lancement de la plateforme Terre d'Emplois dédiée à l'emploi sur le territoire.** Elle est destinée aussi bien aux entreprises en recherche de collaborateurs qu'aux candidats en recherche d'emploi, en reconversion ou en insertion.



Faits marquants

Depuis la création de R'Mine, qui accompagne les jeunes créateurs d'entreprises, plus de 3 millions d'euros de fonds publics et privés ont été levés pour aider ces start-ups à développer leurs projets.

Grandes infrastructures

► **Accompagnement au développement de l'aéroport de Carcassonne Sud de France.**

► **La région Occitanie, le Département de l'Aude, Carcassonne Agglo et le Grand Narbonne ont conclu un partenariat financier** pour que la plateforme aéroportuaire de Carcassonne puisse continuer de jouer son rôle de levier économique pour l'ensemble du territoire audois et régional.



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

► **Mise en place d'une enquête** réalisée dans le cadre du projet de création d'une ligne OSP Carcassonne – Paris Orly afin d'identifier les besoins des acteurs économiques du territoire.

► **Achèvement de la couverture du territoire en Très Haut Débit**

Le développement de ce réseau THD sur le territoire s'inscrit dans le cadre des objectifs définis au sein du pacte « Aude 2030 » et doit permettre le renforcement de l'attractivité résidentielle ainsi que le développement économique du territoire. Carcassonne Agglo a apporté son soutien à travers une nouvelle convention qui a été établie pour la période 2022 - 2025 correspondant à la Phase 2 du Projet de déploiement du réseau Très Haut Débit de l'Aude.

Infrastructure dans les zones d'activités économiques

► **Travaux de réhabilitation de l'ancien périmètre de la ZAE Haut Minervois**

Travaux permettant d'adapter la zone au trafic actuel, d'adapter la zone en fonction de son évolution et d'intégrer des solutions de déplacements doux.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



► **Renforcement des dispositifs d'accueil de jeunes en formation** : Accueil de 30 alternants aux profils et aux formations très différents, au sein des services de Carcassonne Agglo, pour soutenir la jeunesse.

► **Réalisation d'une feuille de route concertée avec la région Occitanie et la ville de Carcassonne** sur l'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et la Vie étudiante.

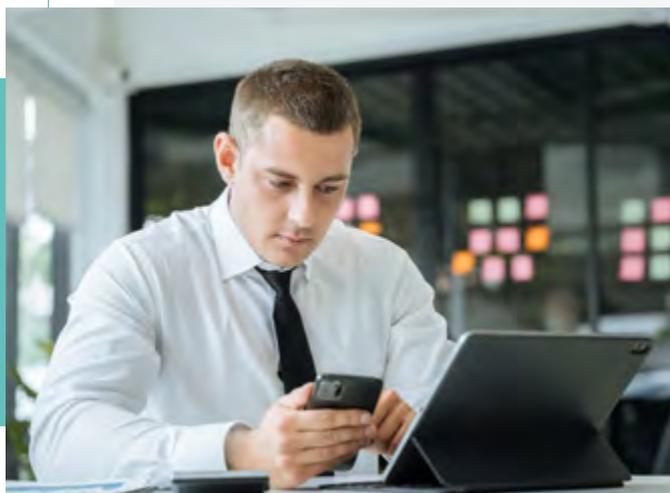
► **Création d'une rubrique dédiée sur le site internet de Carcassonne Agglo** pour accompagner les étudiants sur le territoire.

Maintien des dispositifs en place au sein du Kappa'R (le campus connecté initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche Enseignement supérieur à distance encadré par des tuteurs de proximité et la formation qualifiante « L'école régionale du numérique SIMPLON » sous conventionnement avec la région).



Fait marquant

Signature d'une convention permettant aux étudiants d'accéder au Restaurant inter-administratif de la bastide Saint Louis en centre-ville de Carcassonne. Un dispositif officialisé avec la signature d'une convention entre l'Agglo, la Ville, le CROUS et la Préfecture. Ce dispositif est ouvert aux 2000 étudiants accueillis sur notre territoire.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Une Agglo proche et solidaire

ENFANCE • JEUNESSE • FAMILLE •
 PETITE ENFANCE • COHÉSION SOCIALE ET
 INSERTION • POLITIQUE DE LA VILLE • CENTRE
 SOCIAUX • RSA • CHANTIERS INSERTION •
 SÉNIORS • PORTAGE REPAS • CULTURE •
 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUES • LECTURE
 PUBLIQUE • ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES •
 RÉSEAU FRANCE SERVICE



Projet du territoire

Ambition
5

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE



Petite enfance

- **Consolidation des formations** pour créer un cadre commun, optimiser les pratiques et accompagner les acteurs de terrain.
- **Renforcement des partenariats et des actions en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap** avec notamment le recrutement d'un professionnel dédié. Des formations sur le handicap sont également mises en place depuis 2023 pour optimiser la qualité d'accueil, l'accompagnement et créer des référents handicap sur chaque structure.
- **Poursuite des actions en faveur de la citoyenneté, du vivre ensemble, de l'autonomie, de l'épanouissement, de la parentalité et du développement durable.**
- **Déploiement de nouvelles actions visant à sensibiliser les jeunes des Accueils de Loisirs Ados sur les différentes problématiques liées à la surconsommation** (alimentaire, matérielle, énergétique, ...) telle que « Et si on apprenait ensemble à mieux consommer » (action menée sur 15 AL Ados, dans le cadre de l'appel à projet jeune de la CAF de l'Aude ; 100 % gagnant et soutenue à hauteur de 34 400€.

Enfance / jeunesse

- **Poursuite des actions en faveur de la qualité éducative au sein des Accueils de Loisirs** (ALAE, AL et AL ADOS) par des formations proposées aux Directeurs et animateurs avec des partenaires comme les FRANCAS, la FAOL, le Club de Sauvetage et de secourisme, ...).
- **Renforcement des formations en lien avec des thématiques spécifiques** : harcèlement, handicap, risques solaires, animations scientifiques, ...
- **Consolidation des actions en faveur du handicap.** Actions réalisées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG),
- **Création d'activités pour familiariser les enfants avec leur environnement** (plantes, animaux, aménagement d'un jardin potager...)



Faits marquants

- **CAT Danse 2023** : Soutenus par la DRAC Occitanie et encadrés par les professeurs de la Fabrique des Arts, des professionnels de la danse et en partenariat avec les acteurs locaux, les jeunes des accueils de loisirs et les centres sociaux ont pu découvrir la danse aux côtés des élèves du conservatoire sur la base du volontariat, 50 jeunes d'Accueils de Loisirs Ados, 26 enfants d'Accueils de Loisirs ont découvert les métiers du spectacle grâce à une immersion à la Fabrique des Arts pour y découvrir les métiers de techniciens et de régisseurs. L'occasion aussi pour ces jeunes de découvrir le monde du spectacle, de la danse et du théâtre.



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

► **Sport Santé 2023** : Actions proposant aux ados fréquentant les AL Ados des séances découvertes de différents sports (journées sports). L'objectif étant de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance du lien entre, la sédentarité/inactivité, le sport, l'alimentation et la santé (lien avec le Contrat local santé).

► **« Et si on apprenait ensemble à mieux consommer ? »**

Actions réalisées dans le cadre de l'Appel à Projets Jeunes de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude 100% gagnants. 15 projets, de 15 Accueils de Loisirs Ados ont été validés et financés par la CAF à hauteur de 34 400€. Actions portant sur la surconsommation (alimentaire, matérielle, énergétique, ...), les nouveaux modèles de consommation alternative en lien avec le Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo.

SÉNIORS, SANTÉ ET HANDICAP

- **Aides et soins à domicile : poursuite des missions autour de l'accompagnement des personnes rendues vulnérables** par l'âge, l'état de santé ou le handicap : aide à la personne, préparation et livraison de repas à domicile, entretien du logement...
- **Déploiement d'outils innovants pour renforcer les services** : Mise en place de la télégestion mobile permettant une communication en temps réel entre les équipes, une coordination plus facile et un échange des données médicales de manière sécurisée.
- **Restauration à domicile** : mise en place de la 7^{ème} tournée pour couvrir l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo. Amélioration de la qualité des accompagnements des personnes âgées et ou porteuses d'un handicap via des actions mises en place dans le cadre de la dotation qualité octroyée par le Département.

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ



- **Poursuite des missions des France Services** : Le déploiement des FS offrent la possibilité aux habitants d'accéder à une offre de services au plus près de chez eux. Labellisées par l'État en 2021 et 2022, ce sont aujourd'hui 5 structures qui sont implantées sur l'Agglo (Villemoustaussou, Capendu, Alzonne, Peyriac, Couffoulens).

- **Renforcement des actions pour promouvoir les FS** : organisation de Journées Portes Ouvertes, participation à des actions collectives (Salon famille, Gestion des documents administratifs, permanences des Impôts, Agglo Forum...).



Fait marquant

- **Ateliers dispositif DAN (Diagnostic à l'Autonomie du Numérique)** : Pour renforcer ses actions en matière d'inclusion numérique, 3 journées d'accompagnement et de sensibilisation aux outils numériques ont été organisées. Des journées organisées pour des usagers détectés par la Caisse d'Allocation Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et animées par les deux conseillers numériques France Services de Carcassonne Agglo et les agents Caf et CPAM.
- **Participation aux réunions territoriales** : présentation des services à la personne aux usagers du territoire.
- **Mobilisation en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge.**
- **Participation aux forums de l'emploi**, partenariat MLOA.
- **Contribution à l'élaboration de la feuille de route** concernant la lutte contre l'isolement social des séniors.

SANTÉ / ACCÈS AUX SOINS



- **Renforcement de mesures visant à promouvoir la santé, l'accès aux soins et le bien-être et à améliorer les conditions de vie.**
- **Poursuite des actions visant à coordonner les différents acteurs impliqués** (professionnels de la santé, associations, institutions...).
- **Déploiement de solutions pour lutter contre la désertification médicale et favoriser l'accès aux soins des plus jeunes.**
- **Poursuite de l'ingénierie de projet de centre de santé territorial du GIP régional.**
- **Adoption d'un Contrat Local de Santé.**



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Faits marquants

► Ouverture du centre DALIA

Le projet DALIA – Dispositif Ambulatoire Libéral Innovant d'Accès aux Soins s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé. Il est expérimenté sur le territoire de Carcassonne depuis le lundi 31 juillet 2023.

Ce dispositif permet de lutter contre :

- _ Une augmentation très sensible du nombre de patients atteints de maladie chronique : plus de 27% de la population de plus de 17 ans souffre d'une Affection Longue Durée,
- _ Une difficulté majeure d'accès aux professionnels de santé (notamment des médecins) avec une situation qui se dégrade.

Ce centre de soins est une expérimentation validée pour 3 ans grâce à un co-financement :

- _ ARS : vacations médicales et infirmières,
- _ CPAM : assistants médicaux,
- _ Agglo : subvention de fonctionnement pour 2023 (25 000€) et pour 2024 (50 000€),
- _ Conseil Départemental : subvention d'investissement à l'Agglo via la Contractualisation Solidaire (15 000€).

► Santé et jeunesse : Soutien et renforcement des actions et des dispositifs de la Maison des Adolescents

Une subvention a été attribuée en 2023 (1 500€) afin de soutenir le déménagement de la structure dans de nouveaux locaux ainsi que l'augmentation de leurs effectifs et donc l'accroissement d'activité auprès des jeunes de 11 à 26 ans du territoire.

POLITIQUE DE LA VILLE



► Déploiement du plan d'actions pour lutter contre les discriminations :

Ce plan d'action se décline en 5 objectifs et 11 fiches-actions et prévoit des actions de sensibilisation auprès des agents de Carcassonne Agglo mais aussi auprès des habitants des quartiers prioritaires.

Des outils de promotion ont été réalisés par les jeunes des quartiers prioritaires en partenariat avec les artistes Méro et Camille Casteigneau.

Poursuite des actions du Programme de Réussite Éducative PRE pour accompagner les enfants et leurs familles qui rencontrent des difficultés scolaires ou d'apprentissage.

► Coordination des actions menées dans le cadre de la Gestion urbaine de Proximité :

En améliorant la qualité du cadre de vie : entretien des espaces verts, propreté urbaine, gestion des déchets, tranquillité publique, participation citoyenne.

► Poursuite des actions menées par les 5 centres sociaux et l'espace de vie sociale du centre-ville de Carcassonne.

Ces structures de proximité proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins des populations. Outre les ateliers et animations proposées régulièrement ils jouent un rôle majeur de sensibilisation au développement durable.



Faits marquants

► Écriture du document cadre « engagement quartier 2030 »

Un nouveau chapitre s'ouvre en 2024 pour les 6 prochaines années, celui des contrats de ville nouvelle génération « Engagements Quartiers 2030 ». Le contrat de ville, c'est le document qui établit les orientations et les financements pour transformer les quartiers et améliorer, dès demain, le quotidien des 11 000 habitants des QPV carcassonnais.

Une large concertation s'est mise en place, tout d'abord avec les habitants pour partager sur les défis, atouts et projets pour leurs quartiers mais aussi avec 2 temps forts au mois de juin et novembre qui ont réuni une soixantaine de partenaires institutionnels, associatifs et conseils citoyens qui ont réfléchi aux enjeux pour les 5 QPV du territoire.

► Concours trophées Citéslab : 4^{ème} édition

Objectif : détecter et révéler les entrepreneurs des Quartiers Prioritaires de la Ville

Depuis 2017, le dispositif permet de :

- _ détecter les porteurs de projets - potentiels ou en activité,
- _ d'orienter ces publics vers l'ensemble de l'écosystème local,
- _ de contribuer à augmenter le nombre de porteurs de projets, de création, de reprise ou d'implantation d'entreprises en QPV/QVA ayant recours à l'accompagnement technique ou financier,
- _ d'animer l'écosystème entrepreneurial local via des actions de sensibilisation et d'informations collectives.

Le concours « trophées Citéslab » édition 2023, a récompensé les créateurs d'entreprises ou créateurs en devenir et leur a permis de conforter leur aventure entrepreneuriale en leur octroyant une aide financière (10 870€ de subventions attribuées au total).



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

Centre social les Capucins (Trèbes) :

_ Création d'un jardin partagé, en collaboration avec des bénévoles du centre social, pour produire des légumes de saison, à destination de tous les participants et installation de 2 composteurs, en partenariat avec le Covaldem, à proximité.

_ Organisation d'un repas intergénérationnel avec des produits locaux. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet 100% gagnant 2023 (financé par la CAF) sur la thématique "consommer local" pour faire découvrir le patrimoine gastronomique audois.

Centre social Michel-Escande (Alzonne) :

_ Organisation d'un réveillon solidaire pour rompre l'isolement et créer des liens. Valorisation de produits locaux, limitation des déchets et utilisation de vaisselle réutilisable et de produits d'entretien écologiques. Organisation d'ateliers de fabrication de décoration et de cadeaux à base de matériel recyclé.

Centre social Jean-Montsarrat (Carcassonne) :

_ « Consommons éco citoyen »
Ce projet a consisté à accompagner un groupe d'adolescents et leurs familles à réfléchir à leur façon de consommer, à découvrir et expérimenter un mode de consommation respectueux de l'environnement.

Pour cela, plusieurs ateliers ont été proposés : visite d'une miellerie, cueillette de pommes et fabrication de confitures et compotes, fabrication de cosmétiques naturels, balade dans la nature pour identifier les plantes comestibles et médicinales, visite d'une distillerie d'huiles essentielles...

À la fin du projet, un séjour montagne avec nuitée en refuge a été organisé afin que les jeunes et leurs familles expérimentent une immersion en pleine nature.

Centre social la Roseraie (Carcassonne) :

_ Mieux consommer pour un lendemain plus serein
Organisation d'un séjour pour :
• Faire découvrir aux jeunes des métiers liés à l'agriculture, contribuer au soutien de l'économie locale,
• connaître et consommer des produits locaux et de qualité.

_ « Halte au gaspillage » Projet 100% Gagnant
Actions de sensibilisation sur les économies d'énergie pour apprendre à « gérer sa consommation électrique », et acquérir des connaissances sur la conception d'un circuit électrique, maîtriser la gestion de la consommation.

Centre social Max-Savy (Carcassonne) :

« Et si on apprenait ensemble à mieux consommer »
Rencontres et ateliers pour apprendre à mieux consommer qui ont abouti à la mise en place d'actions en lien avec différentes thématiques : Les énergies renouvelables, le tri des déchets, l'alimentation, le reconditionnement des appareils électroniques.

Espace Vie Sociale Bastide Pont Vieux Carcassonne :

_ Ateliers tri et recyclage avec le COVALDEM
Éviter, réduire et retarder l'abandon d'un produit sont les objectifs de la prévention. Après la prévention, vient le tri des déchets pour permettre leur valorisation.

Permettre la rencontre des habitant(es) avec les ambassadeurs du tri pour une information, une sensibilisation, des conseils et un soutien.

_ Ateliers diététique
Ces ateliers visent à sensibiliser les parents et les enfants sur les risques liés aux produits alimentaires que nous avons l'habitude de consommer dans notre quotidien.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

INSERTION, EMPLOI



- **Poursuite des actions en faveur de l'insertion** via les chantiers insertion qui assurent des travaux de rénovation du patrimoine, participent à l'entretien de la Bastide de Madame et mènent sur ce site des actions Eco-citoyens auprès du jeune public avec le dispositif des classes découvertes.

RAPPEL

Les classes découvertes de la Bastide de Madame

Les classes découvertes de la Bastide de Madame sont des journées où les élèves des écoles maternelles et primaires participent à des ateliers leur permettant d'avoir une approche sensible de la nature, du monde vivant mais aussi de mieux comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Ces journées permettent de susciter l'intérêt pour les sujets environnementaux et le respect des milieux naturels, d'apporter des connaissances théoriques et pratiques sur le développement durable, et d'acquérir un ensemble de techniques et pratiques.

- **Maintien des actions visant à accompagner les bénéficiaires du RSA** orientés par le département.
- **Renforcement des actions réalisées par le Kappa'R** (Tiers Lieu dédié à la formation et l'insertion) avec l'organisation d'évènements, le déploiement de partenariats, la mise en réseau des acteurs et la participation à des dispositifs comme par exemple le dispositif régional « Innov Emploi Experimentation ».



Faits marquants

- **« 4 journées K par Cas »** : Journées de sensibilisation organisées au Kappa'R sur les conditions d'accès aux formations qualifiantes des métiers du numérique. Journées organisées et animées par un professionnel spécialisé « public en insertion professionnelle » en partenariat avec notamment, le pôle Emploi, la MLOA, et des structures spécialisées.
- **« Réussir Ensemble »** : Carcassonne Agglo Lauréate de l'« App Defi OCC Région » Tiers Lieux et Formation DEFIOCC 2023-2026 est un appel à projet lancé par la Région pour renforcer la formation au sein des tiers-lieux et y soutenir des initiatives concrètes et utiles au plus près des territoires. Une subvention de 100 000€ a été allouée.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURE



- **Renforcement des évènements culturels** et de leur rayonnement.
- **Poursuite de la politique d'acquisition d'instruments d'occasion.**
- **Déploiement de nouveaux supports promotionnels** (journal de la fabrique des arts, livret stages...) et développement du site internet.
- **Intensification de la programmation culturelle** « L'envolée et l'envolée d'été ».
- **Intégration dans la programmation culturelle de spectacles en lien avec le développement durable** (exemple « La dignité des gouttelettes » qui raconte le lien essentiel de l'eau et du vivant ou encore « L'homme qui plantait des arbres » manifeste écologique et humaniste pour le XXI^{ème} siècle.
- **Poursuite des actions de l'École des Beaux-arts et du Conservatoire à Rayonnement Départemental** : actions en faveur de l'enseignement supérieur et des pratiques amateurs, intervention sur le territoire (EHPAD, hôpital, écoles primaires, AFDAIM...) pour proposer aux publics ou distants de la fabrique des arts une intervention directement sur place ou un aménagement d'horaire en fonction des besoins.
- **Maintien des actions de la direction de la Lecture Publique** au sein des médiathèques



Faits marquants

Plusieurs spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle, intègrent dans leurs décors ou instruments des matériaux recyclés. Une attention particulière est également portée sur les spectacles ayant des besoins techniques peu énergivores.

► Construction d'une médiathèque cœur de réseau

Lancement de la rédaction d'un programme pour la construction d'une médiathèque cœur de réseau. La médiathèque tête de réseau, structure centrale assurera des missions de coordination, de soutien et de développement des activités des médiathèques du réseau. Elle jouera un rôle de représentation et de promotion du réseau auprès des partenaires et du public et s'intègre dans le nouveau schéma de lecture publique.



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

PARTIE

2

La recherche de l'exemplarité en matière de développement durable

Cette partie aborde le fonctionnement interne de la collectivité et témoigne de la recherche de son exemplarité en matière de développement durable dans les domaines suivants : commande publique, politique achat, administration générale, entretien des bâtiments, systèmes d'information et gestion courrier, ressources humaines, communication, ingénierie et appui aux communes.

COMMANDE PUBLIQUE

► Renforcement du critère environnemental dans les marchés publics.

Carcassonne Agglo encourage l'innovation et le développement de solutions durables dans les appels d'offres. La dimension environnementale est reconnue comme une des conditions d'exécution des marchés publics. De même que la dimension sociale, avec la mise en application de la clause d'insertion sociale qui s'adresse aux entreprises titulaires d'un marché et la mise en œuvre de marchés réservés qui s'adressent aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés.

► Pour rappel, les clauses d'insertion sont un outil important pour favoriser l'emploi des personnes en difficulté d'insertion et lutter contre l'exclusion sociale. Elles permettent de concilier les objectifs de la commande publique avec ceux de l'insertion professionnelle et de la lutte contre la précarité.

► Renforcement des relations avec les fournisseurs par l'identification des opérateurs économiques du segment d'achat pour permettre l'adéquation du besoin avec la réalité du marché. Rédaction d'un guide de sourcing et d'une grille d'entretien fournisseur pour accompagner les services.

► Analyse et sécurisation des achats de Carcassonne Agglo et de Carcassonne Agglo CIAS pour optimiser et mutualiser les achats.

La commande publique joue un rôle essentiel dans la promotion du développement durable. En effet, les achats publics peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement, l'économie et la société. Carcassonne agglo apporte une attention particulière en :

– **Intégrant des critères développement durable** dans les appels d'offres et contrats publics.

– **Assurant la promotion de l'économie circulaire.**

– **En encourageant l'innovation** : la commande publique peut être un moteur d'innovation en soutenant l'achat de produits et services innovants qui contribuent au développement durable.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

► Harmonisation et simplification des outils d'information du public.

► Dématérialisation de la publicité des actes :

Acquisition d'un logiciel de gestion dématérialisée et sécurisée des actes institutionnels de Carcassonne agglo et du CIAS, assurant le traitement complet des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions). Un outil qui permet :

– **D'assurer la traçabilité et la sécurité** des dossiers depuis leur création jusqu'à leur archivage.

– **De diminuer significativement les transmissions papier et mails**, raccourcir et optimiser les délais de validation des dossiers.

– **De fournir une meilleure visibilité sur l'état d'avancement des dossiers.**

– **De faciliter la recherche globale de documents.**

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION DE COURRIER

► Renforcement de la dématérialisation : La dématérialisation est une force pour la collectivité qui s'engage dans un processus 0 papier. Des actions sont déployées (mise en place d'une plateforme de dématérialisation pour la cellule instruction droit des sols, gestion électronique des courriers et des parapheurs, la mise en ligne du portail famille, portail eau...).

► Maintien des actions en matière d'achats de matériels reconditionnés.

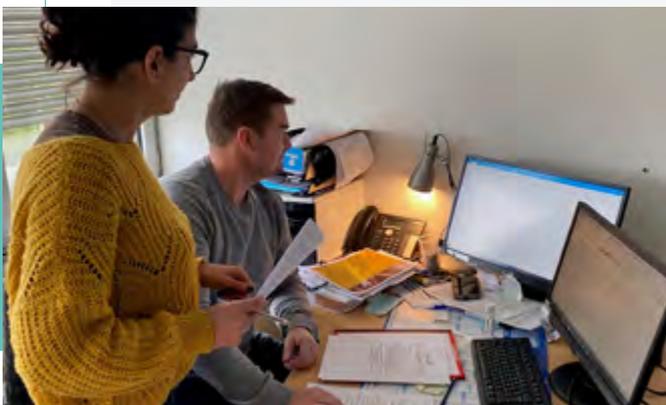
► Déploiement d'une politique de reprise des matériels obsolètes par des sociétés dont l'activité est le reconditionnement.



Fait marquant

Mise en place d'un Coffre-fort numérique pour les agents

Lancement en 2023 de la dématérialisation de l'envoi des bulletins de salaire, qui permet une forte réduction de la consommation de papier et de frais postaux mais qui propose à chaque agent de disposer d'un coffre-fort numérique. Cet espace, totalement sécurisé et propriété exclusive de l'agent, lui permet d'archiver non seulement son bulletin de salaire mais tous les autres documents importants de sa vie personnelle, garantissant la conservation et la disponibilité permanente de ces documents.



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- ▶ **Introduction de produits éco-labellisés**, des produits moins nocifs pour l'environnement et pour la santé pour l'entretien des bâtiments.
- ▶ **Installation progressive de bacs** pour inciter au tri sélectif dans les bureaux.
- ▶ **Renforcement du pilotage énergétique en matière de chauffage, de climatisation sur les structures de la collectivité.** Le programme lancé en 2022, visant à remplacer les ampoules énergivores par des leds s'est poursuivi en 2023.
- ▶ **Renforcement des efforts de maîtrise des consommations au sein des équipements aquatiques** (baisse de la température des bassins, passage en Led de certains éclairages, rappel des règles d'hygiène (consommation de produits), récupération des contenants tout en préservant le confort des usagers. Le volet environnemental a été intégré dans le contrat de délégation de service public (économies d'énergie, utilisation de produits Écolabel, 100% recyclables, ...).



FLOTTE AUTOMOBILE

- ▶ **Lancement d'une gestion informatisée de la Flotte Auto « Optimum Automotive »** pour optimiser la gestion de la flotte, analyser les comportements de conduite, suivre les coûts du service, améliorer la gestion des entretiens et le suivi des contrats de location.
- ▶ **Verdissement de la flotte** accompagné de l'installation de bornes électriques.

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ **Mise en œuvre d'une gestion intégrée :** Chaque agent de la collectivité dispose désormais d'un référent RH unique pour toute question relevant de la rémunération, la carrière (titulaire) le contrat (contractuel) ou les absences médicales non professionnelles). L'objectif est de permettre au gestionnaire intégré d'avoir une vision globale de la situation des agents, de son portefeuille et à ceux-ci de disposer d'un « guichet unique » RH dans ces domaines.
- ▶ **Élaboration d'un règlement du télétravail.**
- ▶ **Entretien professionnel et plan de formation annuel.**
- ▶ **Ligne Directrice de Gestion** qui détermine la stratégie pluriannuelle de pilotage ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le développement durable repose sur trois piliers : l'économie, l'environnement et le social. Parmi ces piliers, la jeunesse joue un rôle crucial dans la construction d'un avenir durable. La formation, l'insertion et les recrutements en faveur de la jeunesse sont des leviers essentiels pour garantir leur participation active à la société et favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. Les actions en matière RH sont de plus en plus nombreuses :

1. La formation : Carcassonne Agglo s'engage à investir dans l'éducation et la formation des jeunes pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et à leur participation active dans la société.

2. L'insertion professionnelle : Carcassonne Agglo s'engage dans l'insertion professionnelle des jeunes pour assurer leur autonomie et leur contribution au développement économique.

3. Les recrutements : Carcassonne Agglo sensibilise les employeurs à l'importance de recruter des jeunes et de leur offrir des opportunités de développement professionnel.

La formation, l'insertion et les recrutements en faveur de la jeunesse sont des leviers essentiels pour garantir un développement durable. En investissant dans l'éducation et la formation des jeunes, en facilitant leur insertion professionnelle et en encourageant les recrutements inclusifs, Carcassonne Agglo contribue à construire un avenir durable et équitable pour tous.

Santé et sécurité au travail

- **Formation et sensibilisation en matière d'hygiène et de sécurité,** tout en dotant les responsables de sites des connaissances nécessaires pour instaurer une véritable culture de prévention des risques professionnels.
- **Élaboration d'un protocole incivilité pour réaffirmer l'engagement de Carcassonne Agglo et du CIAS** envers la sécurité et le bien-être de ses agents.

Bien-être et vie au travail

- **Mise en place des conditions nécessaires aux suivis individuels des agents :** Développement de la transversalité entre les procédures de recrutement et les parcours professionnels des agents par la mise en place d'un accompagnement individuel en prenant en compte les risques d'usure professionnelle.

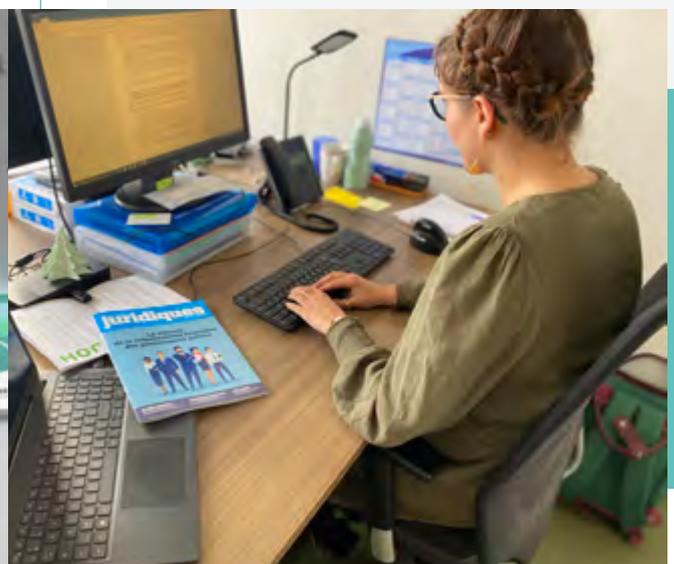
LA COMMUNICATION INTERNE

- **Renforcement de la stratégie** dans la perspective de déployer de nouveaux supports d'information et de communication.
- **Redéfinition de l'arborescence de l'AggloNet,** afin de mieux répondre aux évolutions de la collectivité et aux nouveaux besoins identifiés des agents.
- **Création d'un réseau de contributeurs intranet AggloNet** pour favoriser la diffusion des informations, renforcer un sentiment d'appartenance des agents et innover dans la façon de communiquer.

LA COMMUNICATION EXTERNE

En matière de développement durable, une attention particulière lors de l'attribution de marchés. La démarche environnementale est prise en compte lors des impressions des supports, la distribution des supports, et plus encore, une clause spécifique sur la politique d'achats durables et responsables est intégrée. Par ailleurs elle accompagne la promotion de nombreuses actions et services de la collectivité :

- **Communication spécifique en lien avec le pacte vert.**
- **Promotion et valorisation des assises de l'eau.**
- **Action de communication en lien avec le PRéAU.**
- **Valorisation des actions en lien avec les mobilités et les dispositifs de co-voiturage.**
- ...



PARTIE

3

Gouvernance au regard d'une démarche de développement durable

Cette partie illustre comment Carcassonne Agglo tend à développer des modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ses politiques et de son fonctionnement interne au regard d'une démarche de développement durable.

Pour rappel la gouvernance du développement durable inclut 5 éléments :

- _ **La participation de la population et des acteurs locaux**
- _ **L'organisation du pilotage** : portage politique fort, mobilisation des services ...
- _ **La transversalité du questionnement et des réponses** pour une meilleure cohérence des actions.
- _ **L'évaluation qui doit mesurer les résultats attendus**, situer les marges de progrès et éclairer la prise de décision.
- _ **Une stratégie d'amélioration continue** qui doit répondre à la fois aux attentes d'aujourd'hui et de demain.

1 / LA PARTICIPATION DES ACTEURS

► **Pacte de gouvernance** : Il définit le processus décisionnel de la collectivité en y impliquant l'ensemble des élus (communautaires et municipaux) et définit le rôle de chaque instance : conseils de territoire, commissions,

► **La conférence des maires** : Instance de consultation et de coordination visant à renforcer le dialogue entre les maires des communes et Carcassonne Agglo.

Réseau des directeurs et secrétaires de mairies

Depuis 2014, Carcassonne Agglo s'est engagée à renforcer ses liens avec les directeurs et secrétaires de mairies. Le réseau des directeurs et secrétaires de mairie se réunit plusieurs fois dans l'année, il permet de fédérer, de favoriser les échanges et de créer des débats grâce à l'expertise de chaque membre.



Conseil de développement

Installé depuis 2021, le CoDev de Carcassonne Agglo a poursuivi en 2023 ses travaux et ses réflexions. Les 4 commissions : « Labels de territoire », « La création de tiers lieux », « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales », « Le Développement durable » ont finalisé et clôturé leurs travaux. Les contributions transmises à la collectivité sont des outils supplémentaires pour orienter les politiques publiques.

Le CODEV a été saisi en 2023 pour participer à l'élaboration du Contrat Local de Santé afin d'apporter un regard citoyens sur les actions à venir.

Innovation publique et ingénierie

Carcassonne Agglo a déployé une nouvelle méthode d'accompagnement de projets pour les communes mais aussi en interne pour les directions.

Ce nouveau processus est fondé sur l'innovation publique et le design thinking, deux approches complémentaires qui peuvent être utilisées pour accompagner les projets dans le secteur public.

L'innovation publique consiste à repenser les services publics et les politiques publiques en utilisant des méthodes créatives et participatives. Elle vise à améliorer l'efficacité, la qualité et la satisfaction des usagers des services publics. Le design thinking est quant à lui, une approche centrée sur l'utilisateur qui consiste à comprendre les besoins et les attentes des utilisateurs pour concevoir des solutions adaptées.

Plusieurs communes sont accompagnées par l'Agglo, plusieurs étapes sont nécessaires :

- Comprendre les besoins des utilisateurs.
- Prototyper et tester des solutions.
- Impliquer les parties prenantes pour prendre en compte les différentes perspectives et co-construire des solutions plus adaptées.
- Favoriser la collaboration interdisciplinaire, mobiliser des compétences variées et favoriser l'émergence de solutions plus créatives et innovantes.

Carcassonne Agglo a été primée pour cette méthode lors des trophées de la Participation et de la concertation citoyenne organisés par la Gazette des communes et la commission Nationale du Débat Public. Un prix décerné à l'assemblée nationale en novembre 2023.

2 / PILOTAGE ET TRANSVERSALITÉ

Projet du Territoire et ses outils pour l'accompagner

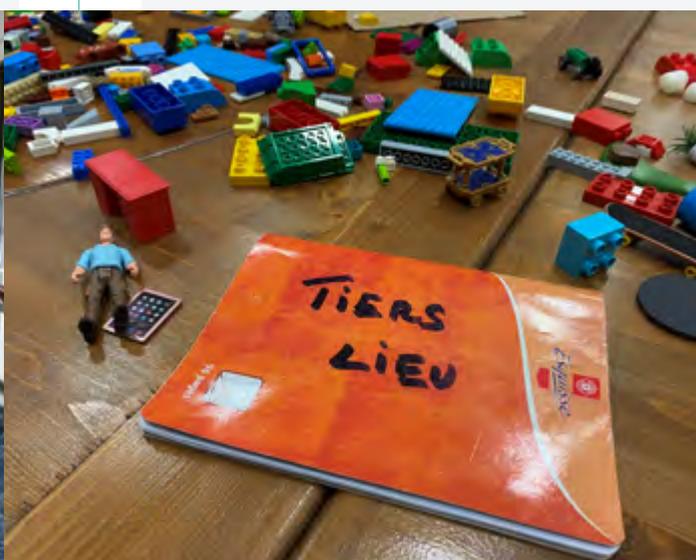
Document de référence adopté en février 2022, le **Projet du Territoire définit la feuille de route politique de Carcassonne Agglo à travers 5 ambitions pour les 20 ans à venir**. Il exprime une vision partagée des élus, acteurs du territoire et habitants. Cette vision des grands défis à relever se décline dans les grands schémas stratégiques et les principales politiques publiques œuvrant au développement et à l'aménagement du territoire : SCoT, PDG, PLH...).

Des outils pour accompagner le projet du territoire :

- ▶ **Le projet d'administration** : En cours de finalisation, le projet d'administration permettra d'accompagner le projet du territoire dans sa mise en œuvre.
- ▶ **Le schéma de mutualisation** : La mutualisation consiste en la mise en commun de moyens entre différentes structures pour un meilleur service public et l'optimisation des ressources. Le schéma de mutualisation de Carcassonne Agglo a été adopté en 2023, il s'articule autour de 3 axes :
 - _ **Une coopération indispensable entre communes** pour échanger et partager des problématiques à l'échelle d'un territoire.
 - _ **La recherche d'efficacité dans l'action publique locale.**
 - _ **Un accompagnement des communes** dans l'exercice de leurs compétences propres.

En 2023, des actions phares ont été lancées :

- ▶ **Lancement d'un partenariat avec le Centre de gestion 11** sur une Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences des secrétaires de mairies.
- ▶ **Accompagnement des communes dans la mise en œuvre d'une police municipale pluri communale** sur 6 communes : Alairac, Roullens, Preixan, Montclar, Lavalette, Arzens.
- ▶ **Mise à disposition aux communes d'un agent policier recruté par l'agglomération** dans le cadre du service commun Ressources Humaines.
- ▶ **Mise à disposition du logiciel de communication financière** : Mise à disposition des communes gratuitement sur 2023 d'un logiciel de présentation financière des comptes budgétaires annuels. Si elles le souhaitent les communes pourront continuer à bénéficier de ces prestations via une convention pour un abonnement à prix négocié par l'Agglo pour les 4 années supplémentaires. La gratuité reste applicable pour les communes de moins de 500 habitants.
- ▶ **Accompagnement des communes du sud carcassonnais** pour une meilleure prestation sur la livraison des repas des cantines scolaires.



Les documents structurants

► **Pacte vert** : Carcassonne Agglo a défini une stratégie visant à réduire les consommations énergétiques (-52%), à augmenter la production d'énergies renouvelables (X6) et à développer la résilience du territoire en préservant les ressources naturelles. Cette stratégie construite en collaboration avec l'Agence Régionale Energie Climat, partenaires et élus du territoire, est programmée pour 4 ans. Son plan d'actions propose 21 actions réparties en 6 axes.

► **Schéma de Cohérence Territoriale** : Dans le cadre de la finalisation du SCoT une enquête publique a été lancée auprès des communes de l'agglo. Fin juillet, le rapport final a été remis par le Commissaire enquêteur (Christian Mine) qui a supervisé l'enquête publique de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Au total, 10 permanences ont été organisées durant l'enquête et permettant de recueillir une soixantaine d'observations de la part d'associations et d'habitants. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de révision.

À NOTER

Carcassonne Agglo intervient en appui auprès des communes lors de l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme. L'Agglo apporte un conseil sur les procédures et la méthodologie ainsi qu'un avis sur la compatibilité avec le SCoT. En 2023, plus d'une dizaine de communes a été accompagnée et 6 avis ont été transmis sur des procédures d'évolution des PLU.

Dialogues territoriaux sur le Zéro Artificialisation Nette - Un challenge collectif pour aménager un territoire attractif

Issu de la loi Résilience et Climat de 2021, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) vise à limiter la consommation de terres naturelles et agricoles pour le développement urbain, tout en favorisant la régénération des espaces déjà urbanisés par la mobilisation des dents creuses, des friches et des logements vacants.

Mis en application en cascade par le SRADDET puis les SCoT et enfin les PLU, la mise en application du ZAN pose plusieurs questions dans son application : Quelle répartition des droits à construire ? Quel comptage et suivi de la consommation foncière ? Comment concevoir le développement de la commune ? Quel est le rôle du Maire face aux propriétaires terriens ?

Pour sensibiliser sur la mise en application du ZAN par la loi Climat et Résilience (2021) et la loi ZAN du 20 juillet 2023, 6 dialogues territoriaux sont organisés durant le mois de novembre 2023. De nombreux élus des communes ont participé à ces

temps de concertation. Une instance formelle par bassin de vie va être mise en place pour suivre les objectifs de consommation d'espace du SCoT et inciter les communes à se coordonner sur leurs projets d'urbanisme.

Organisation d'un atelier étudiants sur la question de la revitalisation des centres-bourgs

Le Programme Local de l'Habitat et le Schéma de Cohérence Territoriale soulignent conformément aux prescriptions de la Loi Climat et résilience (ZAN...) la nécessité de réinvestir le bâti existant les communes pour réduire la consommation des terres agricoles et naturelles.

L'enjeu est de revitaliser les centres anciens qui sont parfois en perte de dynamique. Dans ce contexte, un atelier étudiants de la formation Action locale et projets de territoire de l'université Jean-Jaurès de Toulouse est intervenu sur le territoire de l'Agglo sur la période octobre 2023 – janvier 2024 (3 périodes de terrain : 29 septembre, 9 et 10 novembre et 27 et 28 novembre). Les étudiants ont accompagné 6 communes du territoire (Montolieu, Preixan, Rouffiac, Val-de-Dagne, Azille et Malves-en-Minervois) sur un diagnostic urbain (particulièrement sur le centre ancien) afin d'analyser le parc de logements existants, la dynamique commerciale, le fonctionnement des espaces publics ou encore l'organisation des mobilités. Chaque groupe d'étudiants en collaboration avec l'équipe municipale a développé un enjeu ressorti de façon opérationnelle et pragmatique. Un livrable sera remis en début d'année 2024 (Action valorisée également dans le rapport d'activité Habitat)

Plan Global de Déplacement

Le PGD est l'outil de planification de la mobilité pour les 10 prochaines années. Adopté en 2019 par Carcassonne Agglo, il est le fruit d'une démarche volontaire qui permettra au territoire de faire face aux enjeux de la mobilité durable.

Le Projet Alimentaire territorial

Le Projet Alimentaire territorial labellisé en 2020 par l'État, vise à développer l'autonomie alimentaire du territoire mais aussi à repenser le modèle agricole actuel pour faire face aux aléas climatiques en devenir. De nombreuses actions sont conduites envers divers publics comme les personnes âgées, les adolescents des accueils de loisirs, ou encore les plus précaires.

Programme Local d'Habitat

Feuille de route de la collectivité en matière de logement. Il fixe les objectifs et les actions pour les 6 ans à venir.



Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

Carcassonne Agglo pilote une Convention de Généralisation e l'Éducation Artistique et Culturelle, un dispositif national, qui vise à valoriser la pratique culturelle et artistique sur son territoire.

Convention Territoriale Globale

Le département Enfance Jeunesse Famille de Carcassonne Agglo CIAS est pilote de la reconduction du CTG (2022-2026), en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales. Une convention qui permet de mieux repérer les besoins collectifs de la population et d'apporter des réponses et des solutions concrètes.

Contrat de Ville

La nouvelle génération des Contrats de ville, intitulés « engagements quartiers 2030 » ont pour vocation de soutenir des projets de développements social, économique et urbain en faveur des habitants des quartiers prioritaires de Carcassonne, afin d'assurer l'égalité de traitement entre ces quartiers et le reste du territoire, et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Concrètement, il s'agit de mobiliser des crédits, afin de faire émerger et soutenir des initiatives qui permettront de faire levier et de contribuer à atteindre les objectifs identifiés dans le Contrat de Ville, en complément des aides et dispositifs de droit commun.

Schéma de lecture publique 2023-2027

Lancement du nouveau schéma de Lecture publique qui rappelle que les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Ce nouveau schéma a une double vocation : Poser les orientations de la Collectivité dans le domaine de la lecture publique dans le cadre du projet de territoire mais également de définir le projet d'établissement pour la future médiathèque cœur de réseau.

Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé est aujourd'hui essentiel car il permet de mettre en place des actions concrètes et coordonnées pour promouvoir la santé et le bien-être des populations. Il a pour ambition de construire avec l'ensemble des acteurs territoriaux de santé, du social et du médico-social, un projet de santé adapté aux spécificités du territoire qui réponde au plus juste aux besoins de ses habitants et qui permette de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Il répond aux objectifs suivants :

- ▶ **L'amélioration** des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local (problèmes de pollutions spécifiques, enclavement en matière de transport, etc.),
- ▶ **L'accès** des personnes, notamment « démunies », aux soins, aux services, et à la prévention et promotion de la santé,
- ▶ **La promotion** du droit commun et le respect des droits des usagers du système de santé.

Le contrat définitif du CLS signé entre l'ARS Occitanie, la Ville de Carcassonne et Carcassonne Agglo pour une durée de 5 ans, s'articule autour de 5 ambitions et de 55 actions :

- ▶ **Ambition 1**
Agir pour des comportements favorables en santé.
 - ▶ **Ambition 2**
Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire.
 - ▶ **Ambition 3**
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé.
 - ▶ **Ambition 4**
Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique.
 - ▶ **Ambition 5**
Anticiper les enjeux de demain et innover en santé.
- Il sera suivi et évalué tout au long de sa phase de mise en œuvre.



3/ LA TRANSVERSALITÉ

Financements contractualisés et ingénierie aux communes

Il s'agit d'offrir aux communes un accompagnement dans la recherche de financements des projets en harmonisant les réponses aux appels à projets et dispositifs portés par l'État et ses agences, l'Union Européenne, la Région Occitanie, le Département de l'Aude.

► **Élaboration, mise en œuvre et suivi des contrats à l'échelle du territoire :** Consolidation des contrats avec la Région (CTO) et l'État (CRTE) ; développement du volet territorial du CRTE ; instruction des dossiers de clôture du programme LEADER 2014-2022 et promotion du nouveau programme ; accompagnement des porteurs de projets sur les demandes de FEDER-FSE+ dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée ; veille sur les programmes européens, le CPER et les politiques de massif.

► **Ingénierie aux communes :**

- _ Mission renforcée depuis le 1^{er} janvier 2023 par un poste de coordonnateur territorial.
- _ Accompagnement à l'élaboration des contrats et avenants du programme régional Bourg Centre Occitanie.
- _ Accompagnement des projets des communes notamment sur la recherche de financements et le positionnement dans les contractualisations, en cohérence avec le projet du territoire.
- _ Veille et information sur les dispositifs et programmes fonds vert, France Ruralités, Pacte Vert régional, les fonds européens, les appels à projets.



EN INTERNE

En lien avec la Direction des finances, accompagnement des services au montage des dossiers de demandes de subventions ; animation d'une revue des projets internes ; coordination des demandes pour le fonds vert ; veille sur les opportunités de financement.

Le développement de la transversalité se traduit aussi au sein de Carcassonne Agglo par une mise en place d'outils collaboratifs. Des nouvelles plateformes de gestion ont été déployées au sein de la collectivité pour améliorer la gestion et le suivi des projets.

Représentation de l'Agglo dans le pilotage de structures et d'organismes portant des actions de développement durable tels que les syndicats de bassins, comité de biens UNESCO Canal du Midi, Syaden...

Accompagnement à la mise en œuvre des plans d'action de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne et du plan de gestion UNESCO pour le canal du Midi.

Suivi et coordination en interne des dossiers sur le thème du patrimoine et des grands sites :

- _ L'OGS Cité de Carcassonne et UNESCO Cité.
- _ Le plan de gestion UNESCO Canal du Midi.
- _ Suivi des démarches sur le thème du patrimoine, notamment contrat Grand Site Occitanie et candidature UNESCO du Département.

4 / DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'évaluation s'intéresse aux effets produits par les politiques publiques. La mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation permet de :

- **Vérifier la progression des projets,**
- **Contribuer au pilotage,** puisque les résultats de l'évaluation constituent un outil d'aide à la décision qui peut se traduire par un ajustement de l'intervention de la collectivité au plus près des besoins.

La revue de projets

Une opportunité de rencontre indispensable au suivi des actions

Les indicateurs, des outils pour mesurer le résultat des actions

Une attention forte est portée sur la mesure des résultats produits par chaque action en lien avec le projet du territoire.

Un observatoire territorial

Un appui à la gouvernance en cours de déploiement.

Enquêtes de satisfaction des usagers des services publics

Des enquêtes sont régulièrement réalisées afin d'identifier les priorités d'amélioration.

Rapport Développement Durable



2023



www.carcassonne-agglo.fr